

Retour de la rougeole en Occitanie

Une seule protection : la vaccination



Le nombre de cas de rougeole augmente à nouveau en Occitanie : **plus de 80 cas** de rougeole ont été déclarés à l'Agence Régionale de Santé depuis le début de l'année 2019. Dans 9 cas sur 10, les personnes malades n'étaient pas vaccinées ou n'avaient reçu qu'une seule dose de vaccin sur les deux qui sont recommandées.

Face à cette situation, l'ARS rappelle que :

- * La rougeole est une maladie qui peut entraîner de graves complications et des hospitalisations.
- * Elle peut toucher les enfants mais aussi les adolescents et les adultes non immunisés.
- * Pour se protéger et protéger les autres, la seule protection est **la vaccination**.

Se vacciner c'est aussi protéger les plus fragiles qui ne peuvent pas bénéficier de la protection vaccinale : nourrissons de moins de 6 mois, femmes enceintes, personnes immunodéprimées ...

Une maladie très contagieuse

Dix fois plus contagieuse que la grippe, la rougeole n'est pas qu'une maladie de l'enfance, elle touche aujourd'hui les enfants mais aussi les adolescents et les adultes non immunisés.

Une maladie loin d'être bénigne

La rougeole est souvent considérée à tort comme une maladie bénigne. Elle peut pourtant entraîner de **graves complications** (pneumonies, encéphalites).

Même dans sa forme simple, la rougeole est une maladie à prendre au sérieux.